L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 3 OCTOBRE 1872. 46me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI MATIN, 3 OCTOBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par C. E. Girardey & Co., au No 209 rue St-Charles beaux meubles de salon et de chambres à coucher, tapis, tableaux, ainsi qu'un excellent piano Pleyel.

Par R. M. Montgomery, à sa salle d'encan 97 rue du Camp—Vente régulière de meubles.

Crédit! Crédit! Crédit!—Voilà une occasion, comme il s'en rencontre rarement, pour faire de bons marchés, et nous conseillons aux acheteurs d'en profiter. Il s'agit de la vente d'un grand fonds de marchandises sèches pour cause de changement de commerce. Cette vente sera faite par MM. H. Emas, Marks & Cie., au magasin de MM. Henry Loeb & Cie., rue de Chartres No 28, lundi 7 octobre, et commencera à 10 heures du matin. Le stock est immense et l'annonce qu'on trouvera plus loin n'en donne qu'une faible idée. Ces marchandises, parmi lesquelles nous signalerons un grand choix de lingerie pour hommes seront vendues à 2, 3, 4 et 6 mois de crédit, et méritent l'attention du commerce de la ville et de la campagne. Beaucoup d'articles seront nécessairement sacrifiés car la vente est positive-ment sans réserve.

ANNONCES POLITIQUES.

Toute annonce émanant d'un club ou d'une association politique quelconque devra être payée comptant si on en désire l'insertion dans l'Abeill. Celles pour lesquelles cette condition n'aura pas été remplie ne paraîtront point dans nos colonnes.

SPECTACLES.

Jeudi, 3 octobre 1872.

Academie de Musique.—On Hand, or True to the Last.

Le plan financier pour la continuation du chemin de fer du Texas.

Nous avons exposé la combinaison à l'aide de laquelle le comité des 50 entend achever le chemin de fer de la Nlle-Orléans à Houston, Texas, et nous nous sommes abstenu de toute objection pour ne pas faire naître le découragement au sujet d'une entreprise que nous regardons comme ayant pour notre ville un intérêt de majeure importance. Cependant notre devoir étant d'instruire nos lecteurs, autant que cela, du moins, est dans la sphère de nos attributions, nous manquerions à ce devoir si nous passions sous silence les objections des autres. Il ne faut pas se laisser dire ici: Mon Dieu, que vous importe? Ce ne sont pas les pauvres qui souscriront, mais bien les riches, ceux qui ont de l'argent à placer, principalement ceux qui en ont beaucoup et qui aiment mieux verser dans l'industrie leur capital que de le mettre en biens fonds dont les taxes absorberaient tout le revenu.—Mais c'est justement pour cela, répondrons-nous, qu'il faut y prendre garde. Il est bien vrai que les capitalistes sont appelés les premiers à souscrire, et que l'argent sur lequel on compte viendra d'eux; mais cet argent qu'ils versent engage le peuple, en ce sens qu'il détermine, de la part de l'Etat, des émissions de bons pour lesquelles il faut établir immédiatement des taxes spéciales.

Notre argument est à la portée de tout le monde et il est compris surtout ici où l'on paye, depuis 1852, des taxes pour des chemins de fer qui n'appartiennent plus ni à la ville ni à l'Etat. Ces taxes s'élèvent pour la Nouvelle-Orléans seulement à $250,000 par an et dureront encore plus de 20 ans avec une diminution graduelle au fur et à mesure de l'amortissement des bons émis. A qui appartiennent aujourd'hui les chemins de Jackson et des Opelousas? Le premier a été acheté par M. McComb et le second par M. Morgan et la perte a été des quatre cinquièmes pour nous dans l'un et l'autre cas. — Une expérience de ce genre n'est pas faite pour encourager le peuple, même le peuple qui n'a pas d'argent pour souscrire. Il y a plus, il faut même que le peuple paye pour des chemins de fer qui n'appartiennent à personne, par la raison qu'ils n'ont jamais été construits.

Ainsi nous payons et nous payerons encore long-temps une somme d'environ $18,000 par an pour l'intérêt et l'amortissement des bons émis en faveur de la première compagnie de la Mobile qui se borna à planter des jalons dans la plaine que traverse aujourd'hui la voie exécutée par la compagnie de Chattanooga.

On n'a pas oublié, non plus, les souscriptions recueillies avant la guerre pour le chemin de fer du Pacifique. Les actions étaient de $100, mais il suffisait de payer cinq piastres par action, pour être affranchi de toute demande ultérieure. Les subventions du Texas, en terres et en argent, étaient, disait-on, plus qu'il ne fallait pour couvrir les frais de construction, et c'était par faveur spéciale qu'une partie du stock nous avait été réservée. Le stock fut enlevé, enlevé c'est le mot, et ne reparut plus, pas même sous la forme d'un travail quelconque. La direction décampa comme celle du chemin de la Mobile en 1852. Elle ne laissa pas même de jalons après elle.

Une autre direction se forma et demanda un nouvel assessement. On souscrivit encore pour sauver ce qui avait été avancé jusqu'alors, mais l'argent disparut comme la première fois, et dès lors, il ne fut plus question du chemin de fer du Pacifique. Cependant, le mal fut moins grand qu'il ne le serait aujourd'hui, car l'Etat n'avait émis aucun bon en faveur de la compagnie dont la spéculation par conséquent ne nécessita aucune taxe additionnelle.

C'est là l'objection qu'on fait au projet de chemin de fer du Texas. On y trouve tout d'abord une seconde hypothèque de $2,070,000, à 8 pour cent, endossée par l'Etat, ce qui veut dire que l'Etat sera obligé de les payer et même d'en servir l'intérêt, car on n'espère pas que la voie de communication puisse rapporter plus que ses frais d'entretien; on y trouve ensuite une somme de $2,100,000, donnée par l'Etat sous la forme de bons de subvention, et portant un intérêt de 8 pour cent; en tout pour l'Etat, $4,170,000, dont le service et l'amortissement nécessiteront une taxe et même une taxe fort élevée, car il faudra qu'elle rapporte plus de $323,000 annuellement.

Voilà un cadeau dont ne profiteront que les officiers de la compagnie et les souscripteurs, auxquels il faudra payer dans tous les cas le 8 pour cent d'intérêt du stock acheté par eux sur le pied de 50 cents à la piastre. Mais il faut pour cela que le chemin s'achève; sinon, ils auront droit seulement à l'intérêt des bons endossés et des bons émis par l'Etat, qui ne doit endosser qu'au fur et à mesure du progrès des travaux et qui ne doit émettre les bons de subvention qu'après l'achèvement de toute section de 10 milles.

Quant aux $3,819,000 de bons de revenu, offerts comme gratuité aux souscripteurs, on les compte pour rien, parce qu'on espère aucun revenu.

On tient le même langage à l'égard des $1,500,000 de bons, représentant la valeur de 644,000 acres de terre au Texas. Le Texas a-t-il confirmé cette concession? On l'ignore. Mais ce qu'il y a de certain c'est qu'on ne pourrait compter que sur $2,700,000 pour achever le chemin jusqu'à la Sabine et le pousser jusqu'à Houston qui est à 120 milles plus loin, dans l'intérieur du Texas.

Or, avec l'expérience qu'on possède peut-on supposer que cette somme suffira et qu'il ne faudra pas demander une nouvelle subvention à l'Etat et aux souscripteurs une nouvelle mise de fonds?

Notons bien qu'il ne s'agit en rien ici du chemin de fer de Vermillionville à Shreveport, pour la construction duquel il faudra sans doute avoir recours aux mêmes combinaisons et à des moyens du même genre. Alors les charges de l'Etat seront énormes et ce sont tous les habitants de la Louisiane qui auront à en supporter le poids.

Nous répétons encore une fois que ces objections sont celles qui ont été faites en divers lieux, et que l'opinion la plus accréditée est que la combinaison du Comité des 50 pourra tout au plus conduire le chemin de fer jusqu'à la frontière texienne. Il resterait à construire le grand tronçon de la Sabine à Houston, tronçon fort important, et d'une exécution forcée si l'on veut faire concurrence à la voie ferrée du Missouri qui, dans quelques mois, aura atteint Marshall à 40 milles de Shreveport et à 180 milles de Houston.

Ces objections du reste appartiennent à l'ordre d'idées générales que nous avons fait valoir dans nos considérations sur l'industrie des chemins de fer aux Etats-Unis. Les Compagnies pour la plupart pèchent par un grand défaut, le plus grand de tous, par un défaut de capital.

Explications relatives au plan du comité des 50.

M. Saml. H. Kennedy, président du comité exécutif formé par le comité des 50, a jugé nécessaire de donner quelques explications sur le plan financier dont nous parlons dans l'article qui précède. M. Kennedy nous paraît être un homme sage, prudent et réservé. Il a prévu les objections qu'on pouvait faire, et il tâche de les réfuter d'avance. Mais il n'y réussit pas entièrement. Ses explications ne diffèrent en rien de l'exposé que nous avons fait nous-même dans un de nos précédents articles. Seulement, il y ajoute quelques informations dont nous avions jugé inutile de parler. Par exemple, il dit qu'on ne s'est pas occupé du chemin de Shreveport parce que la charte qui accorde le droit de passage entre ce point et Vermillonville, donne trois ans pour l'exécution de ce chemin, trois ans expirant en 1875, tandis que le chemin du Texas doit être achevé en mai 1873.

Il dit encore que les $2,500,000 de bons émis par l'Etat remplacent l'endossement dont il devait, en premier lieu, favoriser les bons de seconde hypothèque de la Compagnie pour l'embranchement de Vermillonville à Shreveport. Au lieu d'endossement, l'Etat a pris pour $2,500,000 de capital de la compagnie du Texas, sur le taux de $100 par action, quand ce capital se vend aujourd'hui à moitié prix. C'est un pitoyable marché et M. Kennedy en convient. Ainsi l'Etat est aujourd'hui engagé pour $6,670,000 de bons à 8 pour cent, dont une grande partie est déjà émise, ce qui fait un service d'intérêt s'élevant à $533,600 par an, à supposer que le chemin de fer ne fasse que ses frais d'entretien, et certes il est fort à craindre qu'il ne puisse rien faire de plus. Alors, qu'on pense au surcroît de taxes qu'il faudra établir si tous ces engagements de l'Etat sont valides.

Maintenant, quant à l'achèvement du chemin du Texas, c'est-à-dire quant à la construction du tronçon entre la rivière Sabine et Houston, M. Kelly dit que cet achèvement est infaillible parce qu'une fois sur la Sabine, chacun sentira le besoin d'aller plus loin. Lorsqu'une maison est faite dans tous les étages, et qu'il n'y manque plus que la toiture, on trouve toujours le moyen de l'y mettre. Voilà qui est franc. On ne pourra pas dire que M. Kelly ait voulu tromper personne, et nous l'en félicitons.

Cet honorable président du comité ne cache pas mieux que nous ne l'avons fait la non valeur des bons de revenu du chemin et la valeur très incertaine des bons de terre du Texas. Il ne faut pas compter là-dessus.

En dernier lieu et en ce qui concerne le chemin de Shreveport, M. Kelly tient le même langage qu'à l'égard de la maison sans toiture. Quand le chemin du Texas sera achevé jusqu'à Houston, on trouvera bien le moyen de faire l'autre. C'est ce qui s'appelle raisonner par induction.

Revue des Journaux.

Un des principaux arguments qu'on peut invoquer à l'appui de la candidature de Greeley, c'est la nécessité urgente de renverser le despotisme centralisateur établi à Washington par le parti radical depuis l'élection de Grant. Notre confrère du *Picayune* développe cet argument en faisant ressortir que Grant n'est lui-même que l'instrument d'une coterie d'agioteurs politiques, de porteurs de bons et de spéculateurs en chemins de fer, c'est-à-dire d'une oligarchie financière sans scrupule et qui se soucie peu de ruiner le pays pourvu qu'elle s'enrichisse.

Le programme de Cincinnati n'est pas aussi complet que notre confrère le désirerait, mais il se prononce carrément contre la centralisation démoralisatrice, et le triomphe de ce programme sera un grand pas vers le rétablissement d'un gouvernement libre. Pour cette raison, le *Picayune* trouve une alliance des démocrates avec les libéraux très politique et très avantageuse.

La réunion des membres du barreau paraît au *Times* avoir eu le caractère plutôt d'un caucus politique que d'une assemblée de juristes délibérant posément et gravement sur la mission qu'ils avaient assumée de désigner des candidats. Notre confrère regrette qu'on ait rejeté la proposition faite de nommer un comité pour rechercher quels étaient, parmi les avocats les plus respectables, ceux qui étaient disposés à se laisser porter candidats.

Le *Times* se félicite de l'heureux effet produit par la tournée électorale entreprise par Greeley, qui s'est montré un orateur habile, plein de bon sens et de tact, en même temps que de franchise. Greeley a prouvé qu'il était capable d'être le chef d'un grand parti politique.

Le même journal approuve la suggestion qui lui est adressée de choisir les membres de la législature parmi les citoyens offrant le plus de garanties, et cela sans demander leur consentement. Il faut des hommes indépendants par leur position de fortune, et au-dessus de toutes les tentations. Cette suggestion rentre complètement dans nos idées.

Nous nous imaginions que la stupidité du système qui consiste à faire élire les juges par le peuple avait été démontrée outre mesure, mais le *Republican* n'est pas encore convaincu. Il croit qu'il vaut mieux laisser le peuple choisir les juges, afin de s'assurer si ce procédé est bon ou mauvais, et de voir s'il y a lieu d'amender la loi. Il nous semble que la preuve est déjà faite. Mais le *Republican* est de mauvaise humeur contre les avocats, parce qu'il sait qu'après l'abolition du monopole des impressions, il n'a pas d'annonces judiciaires à attendre d'eux. Le *Republican* continue à plaider la cause du parti radical, auquel il vient de se rallier.

Le *National Republican* prouve qu'il redoute sérieusement la démocratie de cet Etat, car il se donne beaucoup de peine pour démontrer qu'elle n'a aucune force, qu'elle n'est qu'un câble de sable, et qu'elle va tomber en pièces à la fin de la campagne présidentielle. Ne pouvant rien trouver à redire au programme actuel de ce parti, qui reconnaît les faits accomplis et les droits acquis, ce journal fait à la démocratie un procès rétrospectif qui n'a plus aucune raison d'être.

Leçons de piano et de chant.—Nous annonçons le retour à la Nlle-Orléans d'une de nos meilleures musiciennes, Mme E. Trastour, qui a l'intention de consacrer de nouveau une partie de son temps à l'enseignement de la musique. Mme Trastour a fait autrefois de très bons élèves qui se rappellent encore avec reconnaissance les excellentes leçons qu'elle leur donnait dans les principales langues, le Français, l'Anglais, l'Espagnol ou l'Italien. Pour l'adresse et autres renseignements voyez l'annonce.

☞ Les membres de l'Association d'Assistance et de Bienfaisance Mutuelle et d'Assurance sur la Vie en Louisiane et le public doivent se rappeler que le bureau de cette Association a été transféré rue du Camp, 19.

☞ Jos. B. Hubbard a en magasin, coin Remparts et Perdido, au plus bas prix de la ville, les meilleurs lits à sommier qui aient jamais été inventés à la Nlle-Orléans.

L'ASILE DES FOUS.

Nous extrayons le passage suivant du rapport que M. F. Otte, président intérimaire du Grand Jury, vient d'adresser au juge de la Première Cour de District:

Nous recommandons instamment que les aliénés soient transportés dans un lieu plus salubre. Une bâtisse élevée près des bords du fleuve est ce qui conviendrait le mieux à ces malheureux dont l'état exige tous les soins possibles.

L'édifice qu'ils occupent en ce moment se trouve au milieu d'un marais qui engendre une peste dont beaucoup des fous sont atteints en ce moment. L'établissement renferme cent [illegible] hommes et femmes et il y en a plusieurs à l'infirmerie.

Il était facile de prévoir ce qui arrive aujourd'hui, mais ni l'opinion de médecins dont l'expérience ne saurait être mise en doute, ni les avertissements réitérés de la presse n'ont empêché les autorités d'agir avec une cruelle imprudence. Aux protestations des uns et des autres, messieurs les administrateurs, qui taxaient d'exagération des personnes plus humaines et plus désintéressées qu'eux, ont fait transporter les aliénés, sans permission aucune, dans un édifice insolvé du gouvernement fédéral — édifice qui, bien qu'il soit plus vaste et plus aéré que la prison de paroisse, n'en a pas moins été déclaré dangereux pour les marins des Etats-Unis à cause de la situation du terrain.

Les autorités avaient promis que le séjour des fous dans ce lieu malsain ne serait que momentané, mais on se demande, depuis que la ville y a dépensé vingt mille piastres, si la construction de certaines petites cabanes dans la cour, la pose de quelques centaines de petits barreaux à l'intérieur et au haut des barrières ne serviront pas de prétexte à l'achat de la bâtisse.

Et si le marché était conclu, les malheureux privés de leur raison, les contribuables auxquels, sans les avoir consultés, on présentera la carte à payer, y seront-ils les gagnants?

Et les cent mille piastres en bons, votées, il y a plus d'un an, pour la construction d'un asile, que sont-elles devenues?

Nomination pour le troisième district congressionnel.—Le Comité central Démocratique a accepté la candidature de M. Elbert Gantt, nommé par le Comité Libéral pour remplacer M. William Mouton, comme candidat de la fusion pour le Troisième District congressionnel.

Nous avons reçu du sénateur Kellogg un exemplaire des lois et des résolutions passées à la dernière session du Congrès, envoi pour lequel nous le prions d'agréer nos remerciements.

Académie de Musique.—M. Johnny Thompson, la première étoile qui ait paru cette année à l'Académie, ne brillera plus que trois soirs à ce théâtre. Samedi il fera ses adieux au public de la Nouvelle-Orléans. Cet acteur est certainement remarquable dans son genre. Il a beaucoup de verve et une grande facilité d'élocution. La pièce de "On Hand," ou "Fidèle jusqu'à la fin" fait rire du commencement à la fin. M. Johnny Thompson remplit douze rôles différents dans cette pièce amusante.

Price Current.—Le *Prix Current*, en français le *Prix Courant*, est le journal commercial le plus complet qui ait jamais été publié à la Nouvelle-Orléans, où il n'a jamais eu de rival. Dans une feuille qui ne dépasse pas les dimensions d'une feuille de papier à lettre, MM. Dunies, Bright et Schmidt ont pu, à l'aide d'un caractère très fin, mais très propre et très net, insérer tout ce qui concerne les marchés du coton, du sucre, du tabac et des produits de l'Ouest. Le *Prix Courant* contient en outre des informations générales sur le commerce et de savants articles économiques. Ce journal devrait se trouver sur tous les comptoirs et dans toutes les maisons d'affaires. On verra plus loin, dans nos annonces, les prix auxquels il se vend par douzaine, centaine et millier.

Newfoundland Bitter.—Ce Bitter est un tonique stimulant des muqueuses gastrique et intestinale; il accélère la nutrition et ne produit jamais de surexcitabilité ni de débilité. Dans les propriétés de premier ordre du Newfoundland Bitter se trouve le secret de la vogue de cette excellente liqueur.

Les moyens d'exciter l'appétit et de faire cesser les troubles morbides de l'estomac et de l'intestin sont nombreux, mais ils doivent varier suivant la latitude, et ce qui convient aux habitants des pays froids ne convient pas du tout aux habitants des pays chauds. C'est pour n'avoir pas tenu compte de cette loi hygiénique élémentaire et pour avoir oublié ou méconnu les notions physiologiques modernes que tous les spéculateurs qui fabriquent des drogues pour exciter l'appétit arrivent quelquefois à écouler leurs produits, mais, en revanche, ne manquent jamais de faire plus de mal que de bien. L'organisme dans les pays chauds obéit à d'autres lois que dans les pays froids. Les excitants diffusibles salutaires et indispensables dans les pays froids pour soutenir et exciter la chaleur sont funestes dans les pays chauds où il faut au contraire modérer la combustion organique et soutenir l'organisme, que la transpiration affaiblit constamment, par les toniques amers et névrosthéniques et les stimulants légers. Le Newfoundland Bitter est le Bitter des pays chauds. Il tonifie sans exciter et fortifie l'estomac lentement, mais sûrement.

Un gentleman de cette ville, que sa haute position commerciale nous empêche de nommer, était depuis plusieurs années, à cause de ses nombreuses affaires, obligé, à tout instant du jour, de boire sans soif des boissons excitantes, qui avaient amené une perte complète de l'appétit, un état de maigreur inquiétant, une insomnie que rien ne pouvait combattre et une pituite très opiniâtre le matin. Il était sur le point de quitter ses affaires et aller en Europe pour refaire sa santé, lorsque deux de ses amis qui avaient été guéris par le Newfoundland Bitter, lui suggérèrent l'idée d'abandonner toutes les autres liqueurs excitantes pour ne boire que du Newfoundland Bitter. Au bout de quelques jours il n'eut qu'à se louer d'avoir changé ses habitudes. La pituite disparut, l'insomnie se dissipa, l'appétit revint, et aujourd'hui, méconnaissable, il jouit d'une santé parfaite.

Inutile de vous dire qu'il refuse obstinément de boire autre chose que du Newfoundland Bitter.

Les manifestations politiques en France.—S'il faut en croire les on-dit de la démocratie radicale, les chefs du parti dans les départements du Midi auraient été avisés d'avoir à s'abstenir de banquets même privés, à l'occasion du 22 septembre. L'idée des agapes écarlates n'est pas pour cela abandonnée, mais on choisirait une autre date plus significative encore et qui serait ultérieurement désignée. Ainsi préparée de longue main, la manifestation qu'on vise aurait un caractère plus général. Il s'agirait de fêter l'anniversaire des 5 et 6 octobre 1789. On sait que ce fut ces jours-là que la populace des faubourgs se porta à Versailles, massacra les gardes du corps et les Suisses et força Louis XVI et la famille royale à venir habiter Paris.

On comprend tout ce que la présence du gouvernement à Versailles donnera de piquant à ces manifestations. Ce sera comme un memento menaçant jeté à la face de l'Assemblée.

La *République française* voudrait-elle nous dire ce qu'il y a de vrai dans ces bruits. Nous ne demandons pas mieux que de les voir démentir.

—Ces jours-ci, dit le *Figaro*, un journal de Paris, que nous ne nommerons pas, reçut de son correspondant en mission à Berlin à l'occasion de l'entrevue des trois empereurs, une lettre ainsi conçue:

Monsieur le rédacteur en chef,

. . . . X.

Le rédacteur en chef n'y comprit rien.

Il appela son secrétaire qui n'y comprit pas davantage.

Pendant qu'ils se creusaient la cervelle devant cette lettre énigmatique, le garçon de bureau apporta des journaux, et, comme il était assez familier dans la maison, en jetant les yeux sur la lettre étalée, il ne put s'empêcher de s'écrier:

—Ah! . . . . *des points noirs sur toute la ligne!*

Le secrétaire et son chef se regardèrent. Ils venaient de comprendre.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

L'ordre publié par le Comité exécutif démocrate de la paroisse d'Orléans, relativement aux élections pour les délégués à la prochaine Convention conservatrice, a rencontré une approbation générale parmi les citoyens qui n'ont en vue que le bien public et qui sont entièrement désintéressés dans les questions de nominations. Mais, par contre, il a fort déplu, paraît-il, à certains politiciens coureurs de places, qui travaillent, dit-on, à le faire rapporter. Nous aimons à penser que le Comité continuera à ne connaître pour règle de conduite que le bien des intérêts généraux.

Nous avons eu, ces jours-ci, des nouvelles de notre excellent ami, le maestro Calabresi. Après une longue maladie, dans le cours de laquelle il a dû à subir une opération douloureuse, M. Calabresi vient de recouvrer la santé. Il a fait une saison à Vichy, et dont il se trouve fort bien. C'est avec une véritable satisfaction que nous avons appris cette bonne nouvelle—satisfaction que partageront tous les amis de l'excellent maestro, à la Nlle-Orléans.

Pendant sa maladie, et depuis son rétablissement même, M. Calabresi a reçu plusieurs propositions importantes. Mais, les médecins lui ont ordonné un repos de quelques mois, qu'il va prendre à Bruxelles, ville où il a, d'ailleurs, des intérêts considérables.

Si ces lignes lui parviennent, nous prions M. Calabresi d'y trouver l'expression de notre constante sympathie, et nos meilleurs souvenirs.

Vers sept heures et demie hier soir, un jeune homme âgé de vingt ans, nommé John Clarke, louisianais de naissance, a essayé de se suicider à sa résidence, au coin des rues Roman et Palmyre, en prenant dix gouttes de créosote.

Le Dr. Ritchie appelé pour donner des soins au malheureux jeune homme a déclaré qu'il n'y avait aucun espoir de le sauver.

Nous supposons que c'est quelque désespoir d'amour qui a poussé le jeune Clarke à attenter à sa vie.

Les officiers de la police secrète, Donnovan et Harris, ont arrêté, hier après-midi, une négresse du nom d'Eliza Johnson, employée chez madame McQuaiet, rue Julie, près St-Charles, accusée d'avoir enlevé à cette dernière une épingle en diamant et plusieurs boutons en or.

Tous ces objets ont été retrouvés.

Dans une querelle survenue hier après-midi, vers quatre heures et demie, entre deux policiers; l'un d'eux, John Bennet, a reçu deux coups de pistolet et a expiré quelques minutes après. Le meurtrier a été arrêté.

Un enfant de douze ans, Achille Hébert, est tombé du premier étage de la maison occupée par le National Hall, rue Poydras, près Franklin. Le malheureux s'est fracturé le crâne, et n'a pas tardé à succomber à ses blessures.

—La police a arrêté une femme, nommée Mary Williams, domiciliée rue Conti, près Marais, qui est accusée du crime d'infanticide. Une autre femme, Betsy Carter, et un individu du nom de John Williams, ont été également arrêtés comme prévenus de complicité.

—D'après le rapport de l'officier Bennett, l'officier D. Shannon, sur lequel l'excoroner Roach s'est porté à des voies de fait, se trouve dans une condition presque désespérée.

—L'officier Dumas, un des plus actifs et des plus habiles agents du service secret, a retrouvé, hier, plusieurs objets qui avaient été volés il y a deux semaines par D. Sullivan à un individu du nom de Charley. Ce Sullivan est le même qui a été assassiné, le 27 septembre, sur la rivière. L'officier Dumas a la main souvent heureuse, et toujours énergique.

La session annuelle de la Chambre Nationale de Commerce aura lieu, cette année, à New-York, le 15 de ce mois. La Chambre de Commerce de la Nouvelle-Orléans y sera représentée par des délégués que le président, M. J. H. Oglesby, vient de nommer à cet effet. Ces délégués sont: MM. W. M. Burwell et L. J. Sigby. Suppléants: MM. E. H. Summers et Wm C. Polack.

Une autre affaire d'enregistrement frauduleux a été examinée hier devant la Cour du commissaire Weller. Antoine Straney, un blanc, a porté plainte contre l'enregistreur du 10ème Ward.

Après l'audition de plusieurs témoins, Antoine Straney a été convaincu de parjure et renvoyé sous caution de $500 pour avoir à paraître devant la Cour de Circuit des Etats-Unis.

Les "Waggaman Rangers" sortiront vendredi soir, en grande tenue, pour aller recevoir une bannière qui leur sera offerte par des dames. Nous avons reçu de M. Déluzain, secrétaire de ce club d'élite, l'invitation d'assister à cette parade et d'accompagner la procession. Nous le prions d'accepter nos remerciements.

Les membres du Club Auxiliaire du Cinquième Ward sont priés de se réunir ce soir, à sept heures et demie, à la Loge de la Persévérance, à l'angle des rues St. Claude et Dumaine.

Les membres du Barreau ont tenu, hier, une deuxième assemblée. Dans cette séance, ils ont complété, pour les huit Cours de District, les choix des candidats qu'ils recommanderont à la prochaine Convention. Le résultat de cette séance était, dans la soirée, l'objet de bien des commentaires; et ce n'est pas à l'unanimité que l'opinion publique semble disposée à la ratifier.

Voici la liste complète des candidats recommandés pour les huit Cours:

1re Cour de District	—	Edmund Abell.
2me "	"	A. J. Villeré.
3me "	"	T. A. Monroe.
4me "	"	J. H. Benner.
5me "	"	J. H. Kennard.
6me "	"	A. Sabelier.
7me "	"	J. W. Gurley.
8me "	"	W. A. Elmore.

TEMPÉRATURE.—2 octobre 1872

Thermomètre de C. Duhamel, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade
8 A. M.	66	19
12 M.	84	29
3 P. M.	86	30
6 P. M.	80	27

—On écrit de Toulouse, le 9 novembre:

Les journaux de Paris donnent au sieur Duportal une importance exagérée. Ce tribun sera bientôt sans tribune, et n'avoir a bien peu d'éclat.

Ses anciens amis politiques l'ont presque tous abandonné. Les journaux de Toulouse ne lui répondent plus. Les violences de langage, les injures et les menaces qui forment le fond du style de l'*Emancipateur*, ont perdu toute influence. Le public est blasé ou écœuré.

Cependant, il ne faut pas se faire illusion. La propagande radicale a porté ses fruits. La ville de Toulouse était jadis l'une des plus agréables de la France. Les étrangers s'y fixaient volontiers; les officiers en retraite la choisissaient de préférence. Aujourd'hui, c'est tout le contraire.

Le dernier recensement de la population toulousaine accuse une diminution de 28 mille âmes.

Toulouse a perdu 28,000 habitants, c'est une perte irréparable pour son industrie et son commerce.

—Deux abbés, résidant à Genève, M. Guichetteau et M. Renaud, font savoir, par la voie de la presse, à M. Loyson, qu'ils approuvent son initiative relativement au mariage des prêtres.

La France, lui disent-ils, compte deux cents prêtres prêts à marcher à vos ordres. C'est fort bien; mais le m'obstine à ne pas comprendre pourquoi ces amants du célibat s'obstinent à rester prêtres Catholiques.

On demandait à un gavroche quelques détails sur la récente exécution qui a eu lieu place de la Roquette.

—Le condamné, fait-il répondu, a montré un courage [illegible] beaucoup de [illegible] . . . .

—A dada! . . . .

—Ah! dame, à la fin, il a fait comme les autres; il a perdu la tête!

DÉPÊCHES
Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

EUROPE.

Arbitrage de Genève.

Londres, 2 octobre.—Lord Hatherly a donné sa démission de grand chancelier.

Le solliciteur général de l'Irlande, en s'adressant à ses électeurs, les a félicités d'avoir assuré par leurs suffrages la paix de l'Angleterre avec toutes les autres nations. Il a déclaré que la somme déterminée par le tribunal arbitral de Genève pour être accordée aux réclamants américains, serait payée sans augmenter les taxes.

Accident de Chemin de Fer.

Londres, 2 octobre.—Un terrible accident est arrivé ce matin à un train de passagers pour Edinbourg. Il allait très vite quand une collision a eu lieu près du pont de Kirtle avec un train de fret. Neuf personnes ont été tuées et beaucoup ont été grièvement blessées, et l'on craint que plusieurs n'en meurent.

Exode des Habitants d'Alsace-Lorraine.

Paris, 2 oct.—Le départ des habitants Alsaciens et Lorrains qui refusent la nationalité allemande, a lieu dans une proportion immense. On estime que 80,000 Alsaciens viendront résider à Nancy, seulement, pendant qu'un grand nombre d'autres iront ailleurs.

Dix-huit mille personnes ont quitté Metz pendant la dernière quinzaine pour aller vivre sous la juridiction française. La population de cette ville ne compte plus que 10,000 personnes.

Londres, 2 oct.—Pendant les trois derniers mois 54,080 émigrants sont partis de Liverpool pour l'Amérique.

Londres 2 Oct.—Une dépêche de Melbourne du 11 septembre dit que la ligne télégraphique par terre est achevée.

Incendie de l'Escurial.

Madrid, 2—Une dépêche de la ville de l'Escurial, à 25 milles au nord-ouest de cette ville annonce que le célèbre monastère de l'Escurial a été frappé de la foudre ce soir. L'édifice a été vite en feu et les progrès de l'élément destructeur ont été si rapides que le dôme et la tour de ce magnifique édifice sont déjà écroulés.

Le Palais Royal avec sa riche bibliothèque, ses tableaux et ses manuscrits si rares, est maintenant la proie des flammes et on a peu d'espoir de sauver de la destruction le mausolée et la résidence d'été des monarques espagnols. Une brigade d'ingénieurs, pleinement équipée et nantie de tout ce qui peut servir à combattre les flammes, est partie de Madrid pour l'Escurial.

L'ÉLECTION EN GEORGIE.

Grande victoire des démocrates.

Savannah, 2 oct., 1 h. P. M.—E. Bryant, député collecteur du port, a essayé de faire une émeute aux polls aujourd'hui. Le député shérif lui a ordonné de se retirer; mais il a résisté, et au moment où il lâchait de tirer un pistolet, l'officier lui a asséné un coup de bâton sur la tête et a fait enlever l'émeutier qui est maintenant détenu. A part cela, l'élection progresse d'une manière calme.

Brantley, le nègre qui depuis deux semaines excite les nègres à la révolte et à l'incendie, est parti pour la Caroline du Sud hier soir et n'a pas reparu.

Des rapports venant du comté Liberty disent que les démocrates sont 10 contre 1, et c'est un comté où il y a beaucoup de nègres. Les meneurs radicaux ont collecté une taxe de poll sur les nègres et leur ont donné de faux reçus pour les empêcher réellement le droit de vote.

Bataille à Macon, Georgie.

Macon, 2—Une bataille a eu lieu aux polls, aujourd'hui, ici. Les nègres ont fait une nouvelle tentative de s'emparer violemment des polls, ce qu'ils avaient réussi à faire dans les trois dernières élections. Ce matin de très bonne heure, ils se sont rassemblés à l'Hôtel-de-ville et ont marché en colonne aux polls de la maison de cour, sous le commandement de leurs capitaines, lieutenants et sergents. Là ils ont trouvé un faible détachement, composé principalement de blancs et ont voulu les écarter des polls. On s'est donné des coups de poing d'abord; ensuite les nègres ont lancé des morceaux de brique; puis leur chef Jeff. Long leur a donné l'ordre de faire feu sur les blancs. En quelques secondes, 50 coups de pistolet sont partis des deux côtés. Un blanc a été tué et cinq ou six nègres ont été blessés, dont un est mort depuis.

L'attaque est venue des nègres. Ces faits sont établis par de nombreux affidavits devant le vénérable juge Cole, de ce circuit, qui était dans la maison de Cour et qui a vu d'une fenêtre les nègres commencer la rixe qui n'a duré que quelques instants. Le gros des nègres s'est retiré précipitamment et en désordre en jurant qu'ils abandonnaient l'élection parce qu'ils avaient été chassés des polls par la violence et n'avaient pas eu la chance de voter. Ils se sont rassemblés de nouveau à l'Hôtel-de-Ville où ils ont été harangués par le maire qui leur a donné une forte protection d'hommes de police, mais à l'exception de quelques uns ils ont refusé de voter et sont retournés chez eux. Toute cette déplorable affaire a été simplement le résultat d'une tentative, par les nègres, d'emporter d'assaut le precinct, et d'une résolution fermement prise par les blancs d'empêcher le renouvellement de ces outrages. Tout est maintenant tranquille.

Augusta, 2 Oct.—L'élection s'est passée tranquillement. Le comté de Richmond a été démocrate par une majorité de 800; un gain de 2,000 voix au moins sur l'élection de Bullock. Les retours viennent lentement, et rien d'officiel ne pourra être connu avant demain.

Il n'est pas douteux que les démocrates n'emportent la Georgie par une écrasante majorité, ce qui assure l'élection de Smith par plusieurs milliers de voix. Les nouvelles excitent un grand enthousiasme. La ville est illuminée ce soir; on fait flotter partout les drapeaux de Greeley et Brown et l'on tire le canon.

Atlanta, 2 octobre—D'après des retours spéciaux reçus par l'*Era*, 30 comtés donnent à Smith, démocrate, une majorité de 10,000. Si la même proportion a lieu dans les 118 comtés, la majorité de Smith serait de plus de 40,000.

Savannah, 2 Oct.—Le *Morning News* publiera demain les retours de 31 comtés qui tous, à l'exception de deux, ont donné des majorités démocratiques très prononcées. La majorité démocratique dans le comté de Chatham est de 2,900.

Les comtés qui sont maintenant démocrates et donnent une majorité de 5000 à Smith, avaient donné pour élection du gouverneur, en 1868, une majorité combinée de 8284 à Bullock; ce sont les comtés de Hancock, Macon, Murray, Baldwin, Warren, Screwen, Pulaski, Talbot, Wilkes, Newton, Troup.

Les retours de toutes les parties de l'Etat donnent de grands gains démocratiques sur 1868.

Smith est réélu par près de 30,000 voix de majorité.

L'élection a été une des plus calmes et des plus paisibles qu'il y ait jamais eu en Georgie, à l'exception de la rixe à Macon.

DIVERS.

Washington, 2 octobre.—Le capitaine Alvord et le surintendant Hardin sont arrivés ici cette après-midi, avec 60 Indiens sauvages.

Louisville, 2 octobre.—Une Convention de surintendants des chemins de fer du Sud et de l'Ouest s'est réunie hier après-midi pour régler le tarif [illegible] de vitesse.

Little Rock, 2 octobre—Une liste complète de candidats pour l'Etat a été nommée. Trois républicains se trouvent sur cette liste. Les autres sont des démocrates. Andrew Hunter, un démocrate, a été choisi comme gouverneur.

San Francisco, 2 octobre—Les journaux en général dénoncent l'acquittement de Mme Fair comme ayant été une moquerie de la justice.

New York, 2 octobre—Le parti de la Réforme municipale a nommé W. F. Havemeyer comme maire.

Prise de Mazatlan par des Révolutionnaires.

San Francisco, 2 octobre—Des nouvelles de Mazatlan annoncent la capture de cette ville par des gens qui se sont prononcés le 12 septembre. Flores a été pris avec plusieurs autres, et immédiatement jugé par une cour martiale. Nombre d'actes de cruauté ont été commis par les vainqueurs depuis leur entrée dans cette ville.

Un Chemin de Fer [illegible] en Justice par un Bureau de Santé.

New York, 2 octobre—Le Bureau de Santé, aujourd'hui, a ordonné que l'on poursuivre la compagnie du chemin de fer de New Haven, pour avoir introduit dans la ville un corps de Vermont sans un permis, en violation du code sanitaire.

Le Comité général de Tammany Hall a [illegible]

Raleigh 2 Oct.—Une enquête a été faite [illegible] de Scott-Smith, mort [illegible]. On a trouvé de fortes traces de poison, mais le jury du coroner n'a pas rendu de verdict. L'estomac du défunt sera envoyé à Philadelphie demain pour qu'il soit examiné. Il est certain que la mort a été causée par une boisson de poudre de Seidlitz, mais quant à la provenance du poison, on n'a rien découvert encore.

Le sous-comité de l'association de la réforme a nommé aujourd'hui un comité de 15, avec le juge Pierrepont pour président, pour qu'il se rende lundi prochain chez Wm F. Havemeyer et lui offrir la nomination pour la place de maire au nom des diverses organisations réformistes de cette ville.

Toledo, 2—James Law, le seul survivant des huit hommes d'équipage de la goëlette Rapid, a été amené ici aujourd'hui. Le Rapid a fait naufrage sur le lac Erie, vendredi soir. Law est resté dans l'eau 60 heures avant d'être recueilli.

New-York, 2—La demande présentée au nom de Mme Vielé, pour obtenir la modification de l'ordre donnant au général Vielé la garde de trois de leurs enfants, a été refusée.

San Francisco, 2—Le steamer China, de Hong-Kong est arrivé. Cette dépêche raconte l'incendie de l'America et donne des détails que nous connaissons déjà. Trois Américains et 39 Chinois, et un certain nombre de Japonais ont péri.

On croit que le feu a été mis par malveillance envers les officiers de la compagnie des steamers, pour lesquels l'antipathie était très forte; on bien que le sinistre doit être attribué au fait que les Chinois étaient nantis de fortes sommes d'argent.

Les Démocrates pour dans l'Ohio.

Colombus, 2 octobre—Il y avait si peu de monde à la Convention des Démocrates purs aujourd'hui, qu'il a été jugé à propos de renvoyer les nominations à une autre fois. Une autre Convention est convoquée pour le 10.

New-York, 2—Arrivés à destination, le Carpion et le Westchland.

PASSES.

Passe du Sud-Ouest, 2 octobre—Arrivés, le barque allemande Molly, en 50 jours de Rio de Janeiro, avec du café, à F. Pournine; le brick Justine, en 58 jours de Marseille, avec une cargaison générale, à Marioni.

RIVIÈRES.

Etat du fleuve.

Vicksburg, 2 octobre—Descendant, le steamer La Belle. Le fleuve baisse.

MARCHÉS.

Marchés Européens.

Londres, 2 Oct. au soir.—Consolidés sans changement.

Francfort, 2 Oct.—Bons 5-20 de 1862.

Liverpool, 2 Oct. au soir.—Coton sans changement. Mid. 9 1/2 à 5/8. Orléans 9 7/8 à 10. Vendu 18,000.

Marchés Américains.

New York, 2 octobre au soir—Coton calme et ferme. Vendu 1826 balles. Middling 18 7/8. Orleans 19 3/8.

New York, 2 Oct. au soir.—Or 114 1/4.

Charleston, 2 octobre—Coton calme mais ferme. Middling 17 5/8.

Mobile, 2 octobre—Coton ferme. Middling 18 3/8. Stock 5,818 balles.

Galveston, 2 Oct.—Coton ferme, Bon ordinaire 16 1/2. Stock 14,464 balles.

Faits divers.

L'*Union républicaine* de Bourges raconte le fait suivant:

"Il y a environ dix ans, M. de V.... avait épousé Mlle U.... Ce mariage, qui avait été précédé d'une inclination mutuelle, paraissait assurer au jeune couple un bonheur sans nuage.

"Cependant, une heure d'entraînement funeste devait tout détruire et ajouter un chapitre de plus à l'histoire des fragilités humaines.

"Mariée à seize ans, Mme de V.... avait la gaieté et l'innocente coquetterie de son âge. Son mari lui laissait pleine et entière liberté dans ses actions, et allait lui-même au-devant de ses moindres désirs, prenant sa part des triomphes qu'elle remportait dans les salons où elle se produisait, et s'en rapportant à elle du soin de son honneur.

"Une lettre anonyme adressée samedi dernier à M. de V.... est venue lui apprendre que sa femme entretenait des relations avec M. L...., et que le lieu de leurs rendez-vous habituels était la maison portant le No 16, près la gare.

"A deux heures de l'après-midi, M. de V...., armé d'un revolver, s'est rendu à la maison indiquée. Les coupables y étaient.

"La scène a été courte.

"—Vous m'avez déshonoré, dit-il à M. L.... Misérable! je vais vous tuer!

"Et aussitôt il lui lâchait les six coups de son arme en pleine poitrine.

"M. L.... tombait pour ne plus se relever.

"Quelques instants après, M. de V.... se constituait prisonnier.

"Quant à sa femme, elle avait perdu connaissance."

—Scène de famille racontée par M. Armand Gonzien:

On est à table. Personnages: le père, la mère (elle nourrit le dernier né), une petite fille de six ans.

—Veux-tu un artichaut? dit le mari à sa femme.

—Non, merci, mon ami, je crains de manger des crudités, à cause du petit.

Le père passe l'artichaut à la petite fille.

—Non, merci, papa, je craindrais que cela fasse du mal à petit frère.

—Un huissier a-t-il le droit de saisir un ratelier sur une cheminée? se demande la *Paris-Journal*.

Tel est le cas qui s'est présenté avant-hier, samedi, rue de Clichy. Un huissier s'est rendu, vers huit heures du matin, chez un sieur T...., qui était en train de s'habiller.

Le ratelier du sieur T.... tout neuf, en hippopotame, blanc et rose, était délicatement déposé dans une coupe. Ce fut une des premières choses que vit l'huissier en commençant son inventaire.

—Ecrivez, dit-il à son acolyte.

Item, un ratelier, dit encore, presque neuf.

—Pardon, exclama M. T....

—Pas de pardon, dit durement l'huissier.

—Allez vous promener! cria M. T.... en insérant son ratelier dans sa bouche.

—Rendez le ratelier, ou je vais vous poursuivre correctionnellement pour outrage à l'officier ministériel.

M. T...., terrifié, obtempéra à cette injonction, mais il doit porter plainte aujourd'hui à la chambre des huissiers.

MARIÉ, le 28 septembre, à l'Eglise Saint-Augustin, par le Révérend Subileau, M. VICTOR VERRIER, de France, à Mademoiselle ANNA LINA CASANOBA, de cette ville.
Pas de cartes.

ENTREPOT DE TAPIS
27 . . . . . CHARTRES 27
A. Broussard,
IMPORTATEUR ET MARCHAND EN GROS ET EN DETAIL.
TAPIS—Axminster, Wilton, velours, Bruxelles, tapis 3 plis, Dutch, Vénitien, &c.
TOILES CIRÉES—de toutes largeurs et qualités.
NATTES—blanches, à carreaux et fantaisie.
STORES—opaques et transparents.
Devants de cheminées, paillassons, tringles d'escalier, &c. &c.
ETOFFES A RIDEAUX ET A MEUBLES.
[illegible]
Tucks, &c. 20 sept—6 PP

Ralliez-vous! Ralliez-vous! Ralliez-vous!—Attention! Club Central d'Orléans.—Les membres, partisans et sympathisants de toutes les nationalités sont priés de se réunir, vendredi, le 4 octobre 1872, à 7 heures du soir, au coin des rues Poydras et Baronne. Des affaires de la plus haute importance leur seront soumises. Soyez ponctuels.
Par ordre du Président.
3 oct—2t JEAN COUGOT, Secrétaire.

Club Central Démocratique du Cinquième Ward.—Nlle-Orléans, 3 octobre.—Réunion vendredi [illegible] Louis, [illegible] jeudi, à 8 heures du soir.—Vive Grant!
Par ordre du JOHN S. TULLY, Président.
GASTON BOUDOUSQUIÉ, Secrétaire. 3 oct—1

Club Auxiliaire du Cinquième Ward.—ATTENTION.—Les officiers et membres de ce Club sont priés de se réunir CE SOIR, jeudi 3 du courant, à sept heures et demie, à la Loge de la Persévérance, encoignure St. Claude et Dumaine. La plus grande ponctualité est requise.
N. O. KING, Président.
P. O. PEYROUX, secrétaire. 3 oct—1

Club Constitution—Salle No 40 rue St-Charles.—Les Officiers et les Membres de ce Club sont notifiés d'avoir à se trouver à l'assemblée régulière, JEUDI SOIR, 3 du courant, à sept heures et demie. D'importantes affaires y seront soumises à l'assemblée. On compte sur l'exactitude.
DR. A. MERCIER, Président.
A. M. HARRIS, Secrétaire. 3 oct—2t

Département des Water Works et des édifices publics.—Nlle-Orléans, 2 octobre 1872.—Les comptes des Water Works, pour l'année expirant le 30 septembre 1872, sont dus. On est prié de les payer immédiatement.
LS. T. DELASSIZE, Administrateur.
2oct—6t

Pour Aujourd'hui,
LE GRAND MAGASIN DE CHAUSSURES situé coin Orléans et Claiborne, sera fermé. C'est venu dire que VENDREDI, 4 OCTOBRE, le MAGASIN BLEU sera forcé d'acheteurs qui auront refusé d'acheter ailleurs, parce qu'ils se sont dit: "Nous pourrons 25 pour cent en le faisant." 3 oct—2t

Aux Ouvriers Boulangers.
LE soussigné ayant été appelé, comme ouvrier boulanger, à travailler dans la boulangerie [illegible] Bourbon et Dauphine, a été fort mal reçu par les ouvriers de l'établissement et maltraité par deux de ces derniers. Il croit devoir, dans l'intérêt des ouvriers boulangers de la Nouvelle-Orléans qui cherchent à s'employer, porter ce fait à leur connaissance.
3 oct—2t JACQUES LABORDE.

Infirmerie de la rue du Cirque,
Rue des Remparts, 132 et 134 (1er District)
Les Médecins de cet Etablissement sont les Docteurs FORMENTO, TUREAUD et BORDE.
CONSULTATION GRATUITE.
1 oct—3meis—mar j.s.

Avis.
MADAME E. TRASTOUR, de retour à la Nouvelle-Orléans, a l'honneur d'informer ses élèves et le public qu'elle consacrera une partie de son temps à l'enseignement de la musique (piano et chant). Elle enseignera le chant en français ou en anglais, ou en espagnol, ou en italien.
S'adresser 724 rue du Magasin, encoignure Mme [illegible] Mercure
A. ELIE, No 14 rue du Canal.
CHARPAUX & LOUBRIE,
Rue Royale, près Canal
2 oct—6t

Avis.
A CAUSE des prochaines fêtes, notre salle d'encan et notre bureau seront fermés JEUDI et VENDREDI, 3 et 4 du courant.
HOFFMAN, MARES & Co.,
Encanteurs.
2oct. Au No 82 de la rue de Chartres, N.-O., La.

Perdu.
IL a été perdu, hier matin, entre la rue St. Louis—coin Chartres—et la Cathédrale, un petit trousseau de CLÉS. La personne qui l'aurait trouvé est priée de vouloir bien le faire remettre au bureau de l'ABEILLE, où l'on donnera une récompense honnête. 3 oct—2t

Pour le Hâvre.
LE navire américain FRANCIS P. SAGE, de première classe, capitaine Urquhart, ayant une grande partie de son chargement engagée, partira incessamment. Pour reste de fret, s'adresser à
W. R. BUDDENDORFF & SON,
2 oct—lm 8 rue Carondelet.

AVIS.
MR. JOSEPH BERTRAND DEDIEU ayant vendu le Café des Améliorations, au coin des rues Remparts et Toulouse, prie ses créanciers de présenter leurs réclamations avant toute journée.
Nlle-Orléans, ce 2 octobre 1872.
2oct—3t

Dr. M. ESCOUBAS,
RÉSIDENCE RUE DAUPHINE, No 28.
Office coin Canal et Remparts, de 9 à 10 heures A. M., et de 3 à 6 heures P. M.
2oct—6t

SOIERIES NOIRES!
AU MAGASIN DE
F. G. & C. W. BARRIERE,
No 132 DE LA RUE DU CANAL.
NOUS venons de recevoir une grande facture de belles SOIERIES NOIRES des célèbres manufactures Ponson, Guinet et Bonnet. Nous garantissons qu'elles ne se coupent pas et nous les vendrons à des prix qui défient la concurrence.
Les dames sont respectueusement invitées à venir les visiter.
2oct—M PP F. G. & C. W. BARRIERE.

Entrepôt de Tapis et Toiles Cirées.
ELKIN & CO.,
168 . . . . . Rue du Canal 168
OFFRENT une grande variété de TAPIS—Velours, Bruxelles, Trois plis et Ingrain, à des prix très bas.
TOILES CIRÉES—de toutes les largeurs.
—Un bel assortiment de—
RIDEAUX DE DENTELLES,
STORES ET CORNICHES,
NATTES CANTON—blanches, à carreaux et fantaisie.
Sept—1m—tiP—PP

Reçu par les Derniers Arrivages,
UN lot de CHARBON DE LA VIRGINIE, "VIRGINIA CANNELL," le seul en ville que nous vendrons au plus bas prix. Ainsi que du CHARBON PITTSBURG, ANTHRACITE, ETC.,
McCLOSKEY, HIGLEY & CO.,
26 sept—4t No. 186 rue Gravier.

L'Ermite de Bordeaux! Cognac!
EN dépôt chez [illegible]
[illegible]
A vendre par F. MANDIN,
[illegible] rue Decatur (ancienne Vieille Levée.)
1 oct—6t

L. GEX
A TRANSFÉRÉ son Magasin de Vins et de Liqueurs aux Nos 31 et 33, rue Conti, au No 34, rue Bienville.
1er oct—6t L. GEX.

ARNICA
PRÉPARÉ par les Révérends Moines de La Trappe, du Monastère de Notre-Dame des Neiges.
[illegible]
P. POURSINE & CO.
1 oct—6t Au No. 10 de la rue de Gravier.

Reçus au Jour.
[illegible] FROMAGES, [illegible] nouvelles, [illegible] de MACARONIS d'Italie, [illegible] JAMBONS, LANGUES et Saucissons.
MAQUEREAUX Mess, gros MORUE et HARENGS de qualité extra.
A vendre par J. B. SOLARI,
1er oct—2t No. 6, rue Royale.

Venez tous et Examinez
Nos nouvelles Marchandises d'automne qui viennent de nous arriver.
—Ce sont—
TAPIS de nouveaux genres et dessins.
STORES des plus élégants [illegible]
NATTES de toute espèce et de tous les prix.
PAILLASSONS de différentes genres.
RIDEAUX, CORNICHES, &c. &c.
[illegible]
R. O. PALMER & CO.,
Aux Nos 93, 95 et 97 de la rue de Camp.
[illegible]

La seule Fabrique
DE
CONFISERIE
AU SUD
Avec une Usine à vapeur,
H. CHAURANT & CO.
Successeurs de R. TURPIN (RED STORE)
93 . . . Rue Vieille-Levée . . . 93
La seule Maison Française de la plus ancienne Fabrique de
CANDI
A la Nouvelle-Orléans.
CANNES EN BATONS (fabriquées avec Papiers en Louisiane, Baton Rouge),
GOMMES, DRAGÉES, LOSANGES, etc.
CHOCOLATS.
Importation directe d'Articles pour Confiseurs.
GATEAUX,
SIROPS au jus de fruits,
INCOMPARABLES par leur arôme et leur qualité.
Importateurs de jus de fruits, tels que FRAMBOISES, GROSEILLES, FRAISES, &c.
H. CHAURANT & Co.,
RED STORE,
93 . . . . . Rue Vieille-Levée 93

Shérif Civil.—Les amis du MAJOR WALTER V. CROUCH le présentent comme candidat à la place de Shérif Civil.
20 sept—2t

☞ Le capitaine T. S. WILLIAMS, ancien surintendant du chemin de fer de Jackson, est candidat à la place de MAIRE de la Nouvelle-Orléans à la prochaine élection.

LOUIS MESTIER.
Candidat pour la place de Greffier de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.
Election le 4 novembre 1872.
24 sept au 7 oct.

RAPPORT SUR L'ETAT
— DE LA —
Banque Nationale de l'Etat,
(Aujourd'hui Banque Mutuelle)
— à la —
NLLE-ORLEANS, ETAT DE LA LOUISIANE,
Le Samedi, 28 Septembre 1872.
A la clôture des affaires.

RESSOURCES.
[illegible]

ACTIF.
[illegible]

CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.
Les Directeurs de la Banque Nationale d'Etat, [illegible]
[illegible]
SAM'L H. KENNEDY, Président.
R. RIGNEY, Vice-Président.
CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.
— DIRECTEURS —
SAM'L H. KENNEDY, S. FRIEDLANDER,
R. RIGNEY, CHAS. E. SLAYBACK,
JOSEPH DUNBAR, G. P. BLANCAND,
A. FOSTER ELLIOT, W. T. BLAKEMORE.
2oct—1m

H. CLOSTERMANN. JPH BAYLE.
CLOSTERMANN
— & —
BAYLE,
IMPORTATEURS DE
Marchandises françaises, anglaises et allemandes.
[illegible]
26 sept—6m PP

GABRIEL DE FERIET & Co.,
ENCANTEURS.
G. DE FERIET, JOHN G. MONROE
Bureaux et Salle d'Encan—au No 30 de la rue Royale.
La plus Ancienne Maison d'Encan de la Nouvelle-Orléans.
NOUS remercions [illegible]
G. DE FERIET,
JOHN G. MONROE.
1er oct—1m

WALLACE & CO.
OFFRENT au commerce leurs dernières importations reçues par les steamers Chrysolite, St-Louis et Fire Queen.
[illegible]
1er oct—

AVIS.
L'E propriétaire de la Chapellerie "PERRET & LEE," [illegible] a l'honneur d'informer [illegible]
Nos. 595 et 597 de la Rue Magazine, Coin St-André.
Les deux magasins seront pourvus d'un immense et varié stock de CHAPEAUX dans les plus différentes, comme par le passé, toute concurrence.
[illegible]

GRANDE FABRIQUE
DE
CANDI
DE
NORMAN & REISS,
121 et 123, rue Vieille-Levée, 121 et 123.
— — —
UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.
RUE VIEILLE-LEVEE
[illegible]
GATEAUX DE MARIAGE
[illegible]
RUE VIEILLE-LEVEE:
FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFE, &c.
Sirops de Fruits
FRAISES,
FRAMBOISES
MURE,
GROSEILLE
LIMON,
ORANGE
ANANA,
ORGEAT,
GINGEMBRE,
NECTAR,
CRÈME,
BANANE,
VANILLE,
ROSE,
SALSEPAREILLE,
NATUREL,
MEAD,
VINAIGRE.
A vendre par
NORMAN & REISS,
Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.
1er oct. 1872—1an PP

NORMAN & REISS.
Nos 121 & 123 rue de la Vieille-Levée.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.
[illegible]
72 71 26 74 40 35 26 36 47 27 62 4 17 29
[illegible]
HOWARD, SIMMONS & Co.,
Commissaires.
[illegible]
ce 2 Octobre 1872.

BANQUE
NATIONALE MUTUELLE
DE LA
NOUVELLE-ORLEANS,
FONDÉE LE 2 JANVIER 1872.
Bureau: No. 138 rue du Canal.
LA SEULE BANQUE QUI ACCORDE AUX DÉPOSANTS UNE PARTICIPATION AUX PROFITS.
Fonds Capital payé $500,000
Capital Autorisé $1,000,000
Premier DIVIDENDE SEMESTRIEL déclaré le 30 juin 1872:
[illegible]
PAUL FOURCHY, Président.
ALBERT BALDWIN, Vice Président.
JOSEPH MITCHEL, Caissier.
DIRECTEURS.
PIERRE MASPERO, JOHN T. HARDIE,
JOHN D. CORB, CHARLES LAFITTE,
ADOLPHE MEYER, ALBERT BALDWIN,
PAUL FOURCHY, P. POURSINE,
ERNEST MILTENBERGER.
26 sept—1m PP

Louisiana Equitable Life Insurance Company.
(ASSURANCE SUR LA VIE.)
CETTE Compagnie est la seule institution locale qui ait obtenu charte de l'Etat de la Louisiane. Bureau au coin des rues Carondelet et Gravier.
[illegible]
JAMES S. LOW, Président.

Grande route de Jackson
[illegible]
Le Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord, du Mississippi Central.
[illegible]
FOIRE DE ST-LOUIS
[illegible]
LE TRAJET LE PLUS RAPIDE
[illegible]
A. D. SHELDON,
Agent des billets, au City Hotel.
HAMB & JONES,
[illegible]
S. S. CAREY,
Agent général des billets.

Avis.
P. POUJOL a l'honneur d'informer ses amis et le public qu'il a transféré son magasin de la rue Dauphine No. [illegible], à la rue St. Louis No. 17, entre Chartres et Royale. 29 sept 1m

Un Professeur
AYANT ses diplômes de la Faculté de Paris, [illegible]

PRIX ENCORE REDUIT
— A LA —
Galerie originale de cadres à $1
CHROMOPERRETYPES
A 25 Cents
[illegible]
J. W. PETTY,
Au No 152 de la rue du Canal.

LA CHAPELLERIE
J. A. ALBERT,
[illegible] de la rue de Chartres, [illegible]
[illegible]